

**PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES****COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS****Trente-neuvième session****Siège de la FAO, Rome (Italie), 27 juin-1^{er} juillet 2016***(Observations du Brésil, Costa Rica, Equateur, Ghana, Somalie et États-Unis)***LA SCIENCE ET LES PROCEDURES, ELEMENTS ESSENTIELS DE L'ETABLISSEMENT DES NORMES
DU CODEX**

Au cours de ses 50 années d'existence, le Codex s'est taillé une réputation à l'échelle internationale comme organisation par excellence pour l'élaboration de normes harmonisées en matière de salubrité et de qualité des aliments. Les pays et les industries alimentaires utilisent ces normes pour s'assurer que les denrées alimentaires et les aliments du bétail qu'ils régissent ou produisent sont sans danger pour la consommation humaine et qu'ils font l'objet d'un commerce équitable.

La clé de la réussite du Codex, notamment sa reconnaissance par l'Organisation mondiale du commerce en vertu de l'Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires et de l'Accord sur les obstacles techniques au commerce, réside dans le recours à la science pour l'établissement de normes. Les politiques et procédures qui guident les travaux du Codex, y compris les méthodes d'établissement et la gouvernance des normes, sont également essentielles. Ces procédures garantissent la transparence, l'inclusion et une mûre réflexion lors de l'élaboration des normes Codex, et fournissent des indices sur les éléments à considérer et à rejeter aux fins de ces normes. L'organisation du Codex a travaillé dur tout au long de son histoire, et en particulier au cours des 20 dernières années, pour développer ces aspects fondamentaux de ses travaux, et les membres et observateurs doivent les garder à l'esprit et à portée de main pour relever les défis qui se présentent quotidiennement dans les travaux du Codex. Le fondement scientifique des normes du Codex et les procédures établies pour élaborer et adopter les normes aident à garantir la pertinence et l'efficacité des normes à l'échelle mondiale pour ce qui est de protéger la santé des consommateurs et de garantir des pratiques loyales dans le commerce alimentaire.

Afin d'assurer la réussite du Codex à l'avenir, nous estimons qu'il est important de porter notre attention sur les mesures décrites ci-après :

- Apporter une solution à long terme afin d'assurer le financement requis pour fournir un soutien scientifique aux travaux du Codex, en particulier le financement durable du JECFA, du JEMRA et du JMPR. L'appui scientifique efficace et suffisant des travaux est un facteur essentiel de la réussite du Codex.
- Veiller à ce que le Secrétariat du Codex dispose d'effectifs suffisants et qu'il assure un leadership fort et efficace dans la gestion du processus du Codex et l'application des dispositions énoncées dans le Manuel de procédure.
- Veiller à ce que les principaux principes et les procédures que le Codex a mis au point et qui forment le fondement nécessaire au bon fonctionnement du Codex et à l'élaboration de normes reconnues et utilisées efficacement. Parmi ces procédures, mentionnons :
 - o Le recours au consensus pour l'élaboration des normes, y compris les directives du Codex sur l'atteinte d'un consensus ainsi que les conseils sur la résolution des divergences d'avis et sur les solutions de rechange lorsque le consensus semble inatteignable.
 - o S'assurer que les *Déclarations de principe concernant le rôle de la science dans le processus de prise de décisions du Codex et la mesure dans laquelle d'autres facteurs sont pris en compte* sont respectées lors des délibérations du Codex, car elles fournissent des indications essentielles pour l'élaboration des normes.
- Mobiliser des efforts proactifs pour cerner le bien-fondé de nouvelles normes et actualiser les normes existantes. Il faut aussi veiller à ce que le Codex réponde aux besoins de ses membres et des parties prenantes en matière de normes, pour assurer sa réussite et sa pertinence à l'avenir.

- Adopter et utiliser des méthodes modernes relativement aux techniques de communication et de gestion du travail et en particulier aux moyens requis pour permettre l'élaboration de normes efficaces en dehors des réunions régulières de comité, avec l'aide de groupes de travail électroniques et en prenant les moyens pour traduire les documents rapidement et efficacement.
- Donner une formation efficace aux principales personnes engagées dans l'élaboration des normes et la gouvernance du Codex, notamment les présidents de comité et les personnes envisagées pour servir le Codex grâce à ses procédés d'administration (administrateurs, membres du Comité Exécutif).

Si la plupart, sinon la totalité, de ces points ont été débattus au sein du Codex ces dernières années, nous constatons en revanche que beaucoup restent une source de difficultés pour le Codex. Nous encourageons la poursuite des efforts sur ces points et nous insistons sur la nécessité de trouver des solutions innovantes à ces difficultés (p. ex. sources de financement pour le soutien à la production d'avis scientifiques, utilisation d'un parlementaire pour orienter les débats sur les procédures).

Nous apprécions les efforts considérables déployés par le nouveau secrétaire du Codex pour amorcer ce virage (notamment le renforcement de la communication grâce à la technologie, et l'amélioration des compétences grâce à la formation et aux ateliers à l'intention des personnes clés). Ces efforts doivent être poursuivis et renforcés pour résoudre toutes les difficultés mentionnées ci-dessus.

Seule une coopération internationale constructive nous permettra d'atteindre nos objectifs. Nous invitons donc la direction du Codex et les hauts responsables de la sécurité alimentaire dans les pays membres ainsi que les directeurs généraux de la FAO et de l'OMS à amorcer le dialogue pour faire avancer le Codex et assurer son efficacité en tant que leader mondial de l'établissement de normes de sécurité et de qualité des aliments.